

# Gouvernance et financement des universités

Présentation de la Fédération étudiante universitaire du Québec  
Sherbrooke, janvier 2013

# Présentation

## + **Gouvernance universitaire**

- + Commission d'évaluation des universités du Québec (CEUQ)
- + Mécanismes en place
- + Développement du réseau québécois

## + **Financement universitaire**

- + Fonctionnement de la formule de financement
- + Contribution étudiante
- + Financement de la recherche

# Gouvernance des universités



**FEUQ**  
Fédération étudiante  
universitaire du Québec

# La Commission d'évaluation des universités du Québec

- + Étudier les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement des universités.
- + Étudier les besoins en enseignement universitaire en tenant compte des besoins culturels, scientifiques, sociaux et économiques du Québec.
- + Proposer les objectifs qui doivent être poursuivis, à court et à long terme, pour assurer le développement de l'enseignement universitaire, et réviser périodiquement ces objectifs.
- + Conseiller le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie sur le développement du réseau universitaire et sur la création de nouveaux établissements ou de nouveaux campus.
- + Recommander les mesures propres permettant d'assurer la coordination et la collaboration entre les universités.

## La Commission d'évaluation des universités du Québec

### CREPUQ

- + Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP)
- + Commission de vérification de l'évaluation des programmes (CVEP)
- + Comité des affaires académiques nomme les membres des comités d'évaluation.
- + Les délibérations sont confidentielles et réservées aux membres.

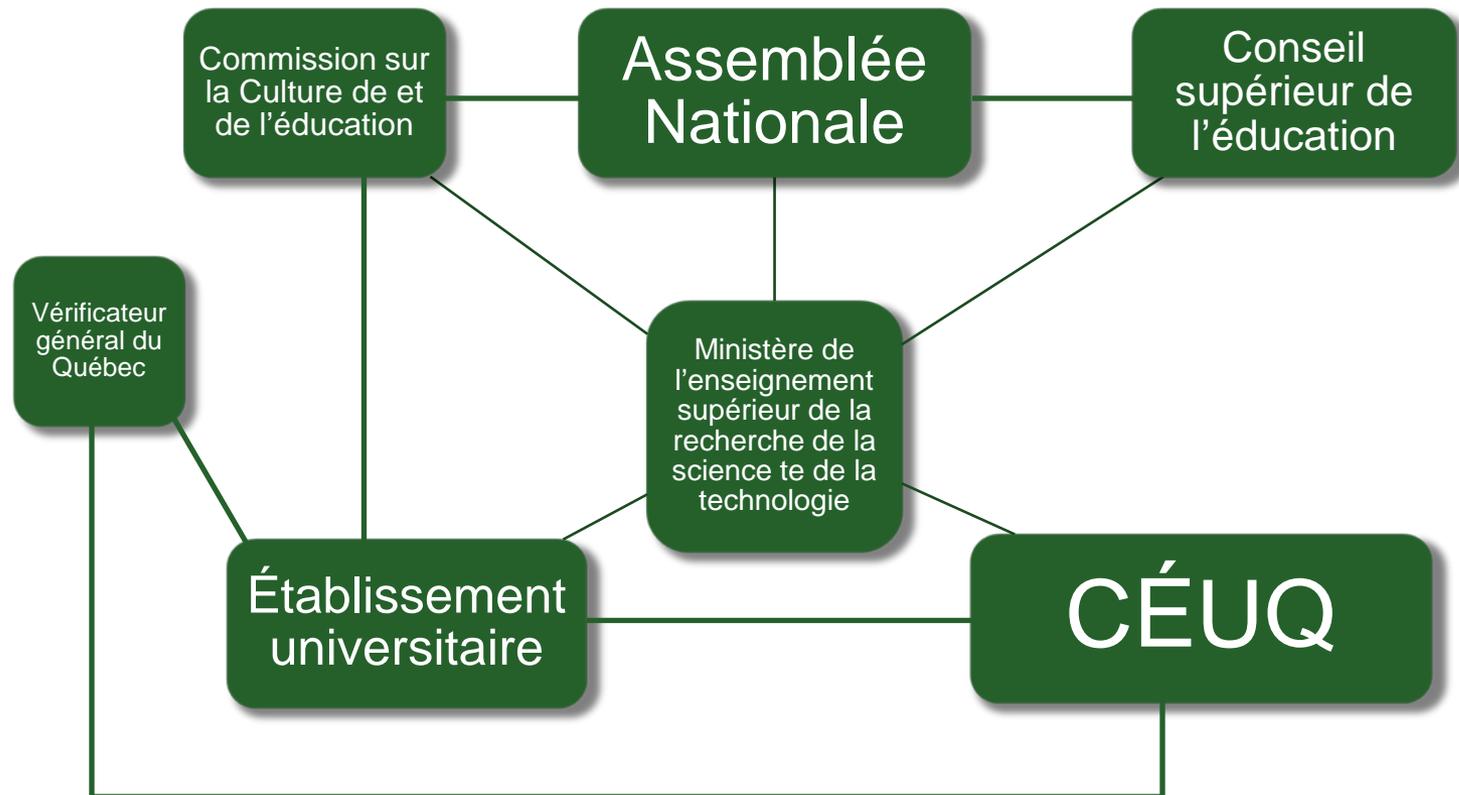
### CEUQ

- + 2/3 d'intervenants de la communauté universitaire
- + Processus de reddition transparent

# Mécanismes en place

- + **Audiences de la loi 95**
  - + Commission de la culture et de l'éducation, aux trois ans
  - + Manque de préparation et de connaissances (Rapport CSE)
  
- + **Conseil Supérieur de l'Éducation**
  - + Révision l'ensemble du réseau
  
- + **Conseils d'administration**
  - + Instance locale
  - + Revoir leur composition (communauté universitaire, étudiant)
  
- + **Vérificateur général du Québec**
  - + Étendre son champ de compétences pour inclure les universités

# Position dans le système





FEUQ

Fédération étudiante  
universitaire du Québec

# Financement des universités

# Calculer la subvention totale

- + Chaque étudiant représenté par une valeur d'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) pour chaque secteur de cours.
- + Les EEETP sont pondérés selon le section en fonction de la grille de pondération.
- + Le total des EEETP pondérés est calculé pour l'ensemble des universités.
- + Le montant prévu pour la fonction enseignement tel que décrété par le Conseil du Trésor est divisé par la somme des EEETP pondérés pour obtenir un financement unitaire.
- + Chaque université reçoit un financement équivalent au financement unitaire multiplié par le nombre de EEETP pondérés de son établissement.

# Problématiques de la grille de financement

- + Mauvais classement des activités**
  - + Considérer les activités et non pas que les programmes
  - + Évaluation des besoins réels
  
- + Évaluation de base erronée**
  - + Contexte de base peu propice à la comparaison des coûts
  - + Pondération actuelle date de 2006-2007
  
- + Valeur d'un EEETP pondéré**
  - + Varie annuellement
  
- + Compétition interuniversitaire**
  - + Étudiant comme base de calcul encourage la compétition

# Contribution étudiante

- + Répartition des droits de scolarité dans AFE, Terrains et bâtiments et fond de fonctionnement
- + FIO: règle renouvelée depuis 2012, représente 20% en moyenne de la facture globale
- + **Indexation: rapporterait 127 millions en 5 ans soit 0,42% du budget.**
  - + Faible impact pour les universités, impact majeur pour les étudiants.
  - + Gel des droits, proposition pragmatique et consensuelle.

# Financement de la recherche

- + Financement de la recherche attribué aux universités (422,8M\$)**
  1. Financement du soutien à l'enseignement et recherche (343,6M\$)
  2. Frais indirect de recherche (54,7M\$)
  3. Enveloppe de transition de base (18,5 M\$)
  4. Enveloppe de transition liée aux nouveaux espaces de recherches (1,9 M\$)
  5. Enveloppe de soutien à la recherche (2,7M\$)
  6. Bourses d'études cycles sup. Sciences infirmières (1,4M\$)

# Financement de la recherche

## + **Fond de fonctionnement et recherche (numéro des comptes)**

- Subventions des ministères du gouvernement du Québec (405)
- Organismes affiliés au gouvernement du Québec (410)
- Subventions des ministères du gouvernement du Canada (420)
- Subventions et dons non gouvernementaux (430)
- Reconvrement des coûts indirects (465)
- Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (495)
- Stagiaires postdoctoraux (706)
- Bourses (735)

# Financement de la recherche

- + **Attribué aux chercheurs**
  - + Fond dédié
  - + Permet de couvrir des dépenses qui devraient être compensées autrement par les universités elles-mêmes.

## Conclusion

### Trois constats

1. Nécessité de la création d'une commission d'évaluation des universités du Québec.
2. Créer un chantier pour la révision de la grille de financement.
3. Geler les droits de scolarité